



Objectifs sur 3 ans de la Fédération suisse des sages-femmes / Mai 2005 - Mai 2008

Dans les objectifs sont définies les priorités concernant les activités politico-professionnelles de la Fédération suisse des sages-femmes (FSSF) pour les trois années à venir. Les objectifs sont basés sur les statuts de la FSSF, en particulier au §2: „Buts de la Fédération suisse des sages-femmes“

L'orientation actuelle de la fédération, dans le sens d'une reconnaissance et d'une participation accrues dans les domaines des directives professionnelles, de la politique de la formation et des domaines sociaux, doit continuer à se développer et se professionnaliser.

PR/Information

- La circulation de l'information interne et externe est optimisée de façon continue.
- L'image d'une unité est entretenue, pour conserver l'identité de la corporation (Corporate Identity).
- Le site web est réactualisé de façon continue.
- La FSSF est régulièrement présente dans les médias.
- Un travail de lobbying est effectué auprès des politiciens et des instances utiles.
- Le journal professionnel *Sage-femme.ch* est considéré, en dehors de son cercle d'initiés, comme un organe professionnel de la fédération.

Formation, formation continue et permanente

- La FSSF propose des formations continues et permanentes, et veille à ce qu'au moins 80 % des cours prévus soient réalisés.
- Le concept de formation continue et permanente est mis en pratique de façon courante, et son application se poursuit.
- Les modules spécialisés de la formation post-diplôme en responsable de cours FSSF, en Préparation à la naissance, Remise en forme après l'accouchement et Massage des bébés sont introduits, et sont réalisés, de façon autonome, au moins une fois tous les deux ans.
- Les modules spécialisés sont certifiés.
- Les disciplines de médecine complémentaire acupuncture et homéopathie pour les sages-femmes sont reconnues officiellement.
- Pour les questions spécifiques concernant la formation professionnelle, la FSSF est associée par les instances de la Croix rouge suisse (CRS), la Conférence suisse des directrices et directeurs cantonaux de la santé (CDS) et par l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT).
- La FSSF soutient les projets dans le domaine de la recherche pour les sages-femmes.
- La FSSF s'engage pour une formation des sages-femmes au niveau de haute école spécialisée.

Sages-femmes salariées

- Les souhaits et demandes des sages-femmes salariées sont prises en compte et traitées par la FSSF.
- La FSSF conseille les sages-femmes sur les thèmes concernant leur domaine de travail, et les oriente au besoin vers d'autres organes utiles.
- La FSSF soutient les plaintes en matière d'égalité des salaires.

Sages-femmes indépendantes

- Les souhaits et demandes des sages-femmes indépendantes sont prises en compte et traitées par la FSSF.
- Les négociations avec santésuisse au sujet de l'adaptation des salaires des sages-femmes indépendantes ont été entamées, et sont entrées en application.
- Le travail des sages-femmes indépendantes peut être prouvé grâce à l'assurance qualité.

Qualité

- Les membres de la fédération sont informés à temps et de façon satisfaisante sur toutes les mesures et nouveautés dans le domaine de la gestion de la qualité de la FSSF.
- L'accompagnement des cercles de qualité est de bonne qualité, et la constitution de nouveaux groupes est encouragée.
- Une enquête sur la satisfaction est effectuée une fois, et ses résultats sont présentés.
- Les projets préalables *Directives* et *Passeport maternité* sont clos et la marche à suivre ultérieure est définie.

Statistiques

- La captation électronique des statistiques des sages-femmes indépendantes est établie.
- La qualité des données est bonne.
- Le rapport de statistiques 2005 est disponible.

Finances

- La FSSF vise à atteindre un équilibre entre les budgets et les comptes annuels, pour une situation financière saine de la fédération.
- Le principe de comptabilité analytique est introduit.
- Le sponsoring est conçu comme par le passé, en fonction des projets.
- La FSSF recherche de nouveaux membres, principalement dans le milieu hospitalier et celui des sages-femmes en formation.

Contacts nationaux

- La FSSF reste membre de la FSAS et s'y engage activement. Elle brigue un siège au sein de l'ORTRA faïtière nationale de la santé (organisation faïtière du monde du travail).
- Une collaboration entre la FSSF et l'ASI est entamée, et s'articule sur des projets communs.
- La FSSF soigne des contacts réguliers avec d'autres organisations nationales, et clarifie de nouvelles affiliations possibles.

- La FSSF a des mandats dans des instances nationales importantes (par exemple Planes, Office fédéral de la santé publique).
- La FSSF élabore des propositions concrètes visant à optimiser la prise en charge par les sages-femmes des femmes immigrées avant, pendant et après la naissance.
- La FSSF assure une égalité des chances pour un accès de la population migrante aux prestations des sages-femmes en Suisse.
- La FSSF sensibilise les sages-femmes aux thèmes liés à la migration et à la transculturalité en Suisse.
- La FSSF élabore des formations continues permettant aux sages-femmes d'améliorer leurs compétences de prise en charge des femmes migrantes.

Contacts internationaux

- La FSSF travaille en collaboration avec l'ICM (Confédération internationale des sages-femmes), en applique les objectifs dont elle informe les membres de la fédération.
- La FSSF entretient des contacts réguliers avec d'autres associations de sages-femmes.
- La FSSF collabore à la réalisation de projets avec des organismes internationaux (par ex. Forum OMS, EMA), ou bien coordonne des manifestations communes.

Manifestations

- La FSSF se présente professionnellement lors de sa participation à diverses manifestations et congrès (foires).
- Diverses activités sont coordonnées (par ex. Semaine internationale de l'allaitement, journée internationale de la sage-femme).
- Continuité et soutien à la section organisatrice sont assurés à l'occasion de l'organisation du congrès annuel.

Politique sanitaire et sociale

- La FSSF élabore des prises de position sur des thèmes de politique sociale, et les rend publiques.
- La FSSF est représentée dans des formations continues, des podiums de discussion ou des manifestations politiques correspondant à nos objectifs.
- La FSSF est informée sur les modifications de législation dans le domaine de la santé, et invitée aux processus de consultation.

Le Comité central, 22 février 2005 cr